



FPED – Pièges récurrents | SANTE-07 LPTTh

Produits thérapeutiques : qualité, sécurité, remise, publicité, vigilance — et quelques peaux de banane bien placées.

10 pièges à repérer

Confondre produit thérapeutique et médicament seulement — La LPTTh couvre aussi les dispositifs médicaux. Un respirateur, un implant ou un logiciel médical ne disparaissent pas du radar juridique parce qu'ils ne se mangent pas en comprimé.

Oublier que les stupéfiants thérapeutiques relèvent aussi de la LPTTh — LStup et LPTTh peuvent cohabiter. Le médicament stupéfiant n'est pas une espèce exotique hors système.

Croire que l'hôpital fabrique librement ce qu'il veut — Formule magistrale, officinale, hospitalière : chaque exception a son couloir. Sortir du couloir, c'est inviter Swissmedic à prendre le thé.

Réduire l'AMM à une formalité administrative — Qualité, sécurité, efficacité, pharmacovigilance, information : l'autorisation est un dossier de preuves, pas une gommette.

Oublier la différence entre prescription, remise et distribution — Trois mots, trois régimes. Les mélanger est une excellente manière de perdre des points avec panache.

Traiter l'ordonnance électronique comme un outil de verrouillage — Le patient garde le libre choix du fournisseur. Le système informatique ne doit pas devenir un petit tyran technique.

Penser que la publicité médicale est libre si elle est "informative" — La publicité grand public pour médicaments soumis à ordonnance reste interdite. Le packaging verbal ne sauve pas le contenu.

Négliger les dispositifs médicaux après l'achat — Conformité, identification, maintenance, incidents : le dispositif vit juridiquement après son acquisition.

Sous-estimer la vigilance — Effets indésirables, incidents, information à mettre à jour : le silence post-commercialisation n'est pas une stratégie.

Confondre rabais licite et avantage indu — La transparence et l'intégrité ne sont pas des options décoratives. Les rabais cachés aiment rarement la lumière.

Mini-check de survie

- Ai-je distingué médicament et dispositif médical ?
- Ai-je identifié l'opération juridique exacte ?
- Ai-je vérifié autorisation, exception et personne habilitée ?
- Ai-je pensé vigilance, publicité et intégrité ?

Conseil JurisMedX

La LPTTh récompense les cerveaux qui aiment les verbes précis. « Prescrire », « remettre », « distribuer » et « fabriquer » ne jouent pas dans la même cour.